



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 86593

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'armement des policiers municipaux. Suite aux attentats de janvier 2015 et la mise en place du plan Vigipirate renforcé, la police municipale et la gendarmerie se retrouvent au bout de leurs moyens humains pour assurer la sécurité. Les policiers municipaux sont donc mobilisés pour assurer des missions de sécurité, d'ordinaire confiées à la police nationale. C'est la raison pour laquelle l'armement des policiers municipaux est aujourd'hui un enjeu important. Cependant, il semblerait que certains préfets refusent aux maires qu'ils arment leur police municipale alors même qu'elle remplit les conditions légales. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur ce sujet. Il souhaiterait également savoir s'il envisage d'inciter davantage les préfets à accéder aux demandes d'armement des polices municipales.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86593

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5854

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)